Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202689-DE

Lisières de l'Oise
Communauté de Communes

N°DEL2026-89

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1er octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier octobre 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 23 septembre 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :
Titulaires :
M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Jocelyne BRASSEUR, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :
M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à M. Michel BUREAU
Mme Danielle CARLIER donne procuration à M. Bruno DEMORY
M. Guillain de France donne procuration à M. Franck SUPERBI
M. Joachim LÜDER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (6)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :
M. Laurent BARGADA
M. Alain MORIN (2)

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202689-DE

DEL2026-89 – Rapport d'activité Office de tourisme de Pierrefonds – Année 2025

Rapporteur : Franck SUPERBI

La Convention d'objectifs entre l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes précise : « Conformément à l'article L.133-8 du Code du Tourisme, le budget et le compte financier de l'Office de Tourisme, délibérés par le Comité de Direction, sont soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

Parallèlement au compte financier, la Direction de l'Office de Tourisme présentera un rapport d'activités de l'année écoulée qui sera soumis au Comité de Direction, puis au Conseil Communautaire des Lisières de l'Oise.

Ce rapport présentera notamment les indicateurs d'activités, de performance et de qualité définis en annexe, indicateurs qui permettront d'évaluer les activités de l'Office de Tourisme par rapport aux objectifs qui lui ont été fixés par la présente convention. »

Le rapport d'activités a été présenté pour approbation par les Membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme lors de la séance du 25 février 2025 par délibération n°2026-07 de l'Office de Tourisme.

Vu le Code du Tourisme,

Vu les statuts de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Vu la délibération n°2026-07 de l'Office de Tourisme des Lisières de l'Oise approuvant le Rapport d'Activités 2025,

Considérant la Convention d'objectifs entre la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et l'Office de Tourisme de Pierrefonds Lisières de l'Oise en date du 10 avril 2025,

Considérant le rapport d'activités de l'Office de tourisme des Lisières de l'Oise tel qu'annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Pris acte** de la présentation du rapport d'activités 2025 de l'Office de Tourisme de Pierrefonds annexé à la présente délibération,
- **Autorisé** Monsieur Le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 060-246000749-20261001-DEL202689-DE

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	36
Pour :	36 M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	23 septembre 2026

Franck SUPERBI

Président de la CC des Lisières de l'Oise

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
4 Voie Industrielle
ZI Les Surcens
BP 05
60350 ATTICHY
Tél. 03 44 42 72 25
DES LISIÈRES DE L'OISE